

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **36 (1900)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

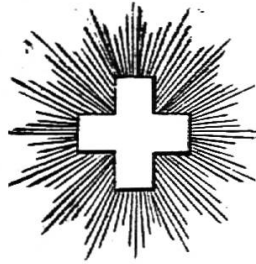
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

6 janvier 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'union fait la force. — L'organisation scolaire chez les Boers. — Pensée. — Chronique scolaire : Commission fédérale de maturité, Jura bernois, Genève, Neuchâtel, Vaud. — Revue des journaux. — Partie pratique : Pour un anniversaire. — A propos d'une grammaire. — Lecture et récitation. — Composition. — Dictées. — Géographie locale. — Problèmes. — Comptabilité.*

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication de l'article de M. L. Hermenjat : SOUVENIRS ET IMPRESSIONS D'UN MEMBRE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE.

L'UNION FAIT LA FORCE

Parmi les faits d'expérience universellement reconnus, celui que nous rappelons en tête de ces lignes est considéré à bon droit comme l'un des mieux établis et des plus frappants.

L'histoire des peuples en général, et la nôtre en particulier, en fournissent d'ailleurs des exemples aussi nombreux que décisifs.

D'où vient alors que l'entente véritable, l'union sincère et agissante a parfois tant de peine à voir le jour parmi les hommes, même quand ceux-ci sont rapprochés déjà par des intérêts communs ?

La raison en est claire : c'est qu'il n'est presque jamais possible aux intéressés de réaliser les bienfaits de l'association sans sacrifier quelque chose de leur liberté particulière, ou — ce qui revient au même — sans s'imposer des obligations plus ou moins gênantes.

Ainsi, un négociant ne peut songer à tirer profit de la mise de fonds d'un associé, sans s'obliger à consulter cet associé, et à tenir compte de ses avis dans les affaires de la maison.

Dans une société quelconque, chaque membre doit payer les avantages collectifs qui lui sont offerts par des sacrifices dont l'égoïsme fait heureusement tous les frais.

Si notre négociant ne voulait pas consentir à partager ses pouvoirs avec un associé, il devrait aussi renoncer à l'augmentation de puissance que l'association apporterait à son commerce.

Et si tel membre d'une société prétendait conserver dans le giron social sa liberté pleine et entière à son égard, celui-ci ne saurait le souffrir, et le sociétaire congédié perdrait du même coup les avantages collectifs sur lesquels il avait compté.

Pour qu'une association existe véritablement et soit forte par l'union de ses membres, il faut donc que ceux-ci renoncent d'avance et sans arrière-pensée à certaines prérogatives dont l'importance est d'ailleurs le plus souvent exagérée ou toute de surface.

... C'est ce qu'on paraît avoir enfin compris dans les différents groupes de notre importante association pédagogique romande. Si, pendant longtemps, elle a manqué de vie et d'influence, c'est précisément parce qu'elle manquait d'union, celle-ci n'ayant jamais pu être obtenue, un peu par la faute d'une organisation défectueuse, mais aussi à cause de tendances particularistes excessives chez un trop grand nombre de membres.

Aujourd'hui, des concessions réciproques ont été faites. Les statuts révisés, votés à l'unanimité à Bienne en juillet 1898, ne contiennent plus que des dispositions libérales, au lieu des articles un peu autoritaires qu'on pouvait peut-être reprocher aux anciens. D'un autre côté, les instituteurs de nos cantons, tout en restant fidèles à leur section cantonale respective, ont fait une part à l'intérêt général ; ils ont vu les résultats considérables obtenus par l'union de nos collègues de la Suisse allemande, et la nécessité de les imiter pour former aussi une association vivante et forte.

Cette association régénérée, nous avons le bonheur de la saluer aujourd'hui dans son organe officiel, et nous appelons de tous nos vœux son affermissement définitif.

Nous comptons sur l'*Educateur* pour travailler à cette œuvre de consolidation ; il est désormais en mesure d'y contribuer beaucoup mieux que par le passé. Lien volontaire entre les maîtres, avec une rédaction dans laquelle chaque section a vraiment sa part, sans que, pour cela, la stabilité du journal ait à en souffrir, l'*Educateur* est entré dans une période plus prospère et plus féconde, pour le plus grand bien du corps enseignant romand tout entier.

A nous maintenant, instituteurs et institutrices de soutenir notre chère fédération romande en lui restant fidèles, en lui amenant les derniers indécis, en assistant nombreux à ses congrès, et surtout en nous inspirant toujours de cette pensée que, moralement au moins, *nous sommes tous frères et solidaires* devant les questions qui touchent à l'école.

Mais il y a plus.

Les efforts isolés sont vains.

Suivons l'exemple répété des professionnels de tout ordre dont les groupements s'organisent partout autour de nous et agissent avec

efficacité. Si, chez nous aussi, chacun comprend son devoir, nous serons bientôt trois mille dans la Romande, c'est-à-dire une phalange d'élite — pourquoi le taire? — dont l'existence sera rappelée et la voix entendue, toutes les fois qu'un problème se rapportant au domaine scolaire s'agitiera devant le pays ou que nos intérêts vitaux seront en jeu.

Pour être forts, soyons unis !

U.-H. DESPONDS.

L'ORGANISATION SCOLAIRE CHEZ LES BOERS

En ce moment où le monde entier a les regards tournés vers les héroïques nations boers du Sud-Africain, nous sommes heureux de pouvoir fournir aux lecteurs de l'*Educateur* quelques renseignements relatifs à l'organisation scolaire de ces pays. Nous n'étonnerons personne en disant qu'elle est des plus rudimentaires : les conditions économiques des deux Etats, mais surtout l'éparpillement d'une population relativement minime sur un territoire très vaste, en sont les raisons principales. Ces dernières années cependant, le gouvernement du Transvaal a tenté de louables efforts pour le relèvement de l'enseignement national. Il est dignement secondé en cette tâche difficile par l'autorité religieuse : c'est ainsi que le synode des pasteurs protestants exige formellement que chaque « confirmant »¹, en dehors de la connaissance parfaite de la Bible et du Catéchisme, sache écrire son nom. Cela appelle le sourire sur nos lèvres ; mais celui qui connaît les situations sud-africaines, sait que, grâce à cette simple prescription, à laquelle on tient d'ailleurs la main avec fermeté, des jeunes gens des deux sexes, de 18 à 20 ans, s'évertuent à apprendre la lecture et l'écriture.

Il va de soi que le Boer n'exige pas de ses enfants une grande somme de connaissances. Pour certaines branches, la géographie par exemple, il n'éprouve même qu'un fort médiocre respect. A ce sujet, j'ai lu récemment la petite anecdote suivante :

Le président d'un petit district s'était adjoint un précepteur pour l'éducation de sa nombreuse famille. Un jour que l'instituteur s'époumonait à expliquer aux jeunes paysans le mouvement de la terre, le père entra. Sans y mettre des formes, le Boer défendit au maître d'apprendre à ses enfants des « bêtises » pareilles. Et comme celui-ci riposta, que ces « bêtises » faisaient partie d'une science des plus utiles et des plus respectables, sans laquelle les savants ne sauraient calculer l'époque précise des éclipses de soleil et de lune, le père tétu rompit l'entretien par une réponse typique qui caractérise bien l'esprit de la nation :

« Ta, ta, ta, ce sont de purs mensonges, ces choses-là ; car jamais je n'ai lu rien de semblable dans la Bible ». — L'instituteur n'avait qu'à s'incliner, et à partir de ce moment, la géographie ne figura plus au programme.

Ce n'est qu'à son corps défendant que le Boer envoie sa progéniture dans les écoles publiques. Pour peu que les moyens le lui permettent, il donne la préférence à l'enseignement à domicile. C'est que, d'abord, les travaux de la ferme ne permettent pas une absence prolongée des enfants, car même les jeunes bras trouvent leur occupation, et qu'ensuite les instituteurs hollandais, tout recommandés qu'ils sont par le gouvernement, ne lui inspirent qu'une médiocre confiance. De plus, beaucoup de Boers estiment qu'une instruction de trois à six mois suffit amplement : un enseignement plus long rendrait les jeunes gens trop savants, et le savoir n'est que l'origine de tous les vices (*sic*).

L'instituteur au service des Boers n'a pas la vie trop dure ; en dehors de la table, du logement et du blanchissage, il jouit d'un traitement mensuel de 150 francs. Si des enfants des fermes voisines assistent aux leçons, ils sont tenus de

¹ On appelle *confirmants* les fidèles qui, vers l'âge de la majorité, sont agréés officiellement dans l'Eglise, après une solennelle profession de foi.

payer une somme de 12 à 15 fr. par mois. Enfin, un cheval de selle est gracieusement mis à sa disposition. En somme, l'existence du « Meester » (maître) ne manque pas de charmes. Cependant, bien que la semaine ne compte que cinq jours de classe de cinq heures chacun, la besogne ne fait pas défaut. Car, à part ses occupations ordinaires, il aide les enfants à faire leurs devoirs ; et puis, le Boer lui-même a l'habitude de recourir une douzaine de fois par jour aux bons offices et aux lumières de l'instituteur, soit pour obtenir de lui des explications sur les sujets les plus divers, soit pour lui faire écrire une lettre à des parents ou un sauf-conduit pour ses cafres. Le samedi et le dimanche sont des jours de congé.

Tous les Boers n'ont évidemment pas la fortune voulue pour se payer le luxe d'un précepteur, mais il a été pourvu à l'instruction des enfants pauvres. On peut même affirmer, sans crainte de démenti, que, les dernières années, aucun gouvernement n'a fait tant de sacrifices pour la diffusion de l'enseignement que ceux du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange.

Dans l'Etat libre, le gouvernement soutient, en dehors des écoles régulières des villes et des communes rurales, une quantité d'écoles « volantes ». Du moment que le nombre d'élèves est suffisant (il faut qu'il y en ait plus de 10), des cours sont organisés dans une ferme et l'Etat se charge d'envoyer un instituteur, aux appointements mensuels de 250 francs. A ce revenu s'ajoute un écolage de 5 à 6 fr. 50 par élève et par mois ; les enfants non fortunés jouissent de la gratuité. Après trois mois, ces écoles peuvent se transporter ailleurs, à condition toutefois que le nouveau siège soit éloigné de plus de cinq milles anglais (environ huit kilomètres) de l'école régulière la plus rapprochée.

L'instruction est obligatoire dans l'Etat libre. Le gouvernement fournit les livres au prix de revient ; les enfants pauvres les obtiennent gratis. De plus, tous les livres classiques s'expédient en franchise de port, de sorte qu'un volume ne coûte pas plus cher aux confins du Suaziland ou au Zoutpansberg, qu'à Bloemfontein. Là où les circonstances ne permettent pas l'érection de bâtiments scolaires, l'Etat loue les salles nécessaires au prix de 12 fr. 50 à 25 fr. par mois. L'instituteur remet gratuitement aux enfants indigents les classiques et le papier, les ardoises et les *touches*, l'encre et les plumes. Dans les villes et les villages, il lui est alloué un traitement fixe. A la campagne, celui-ci suit les fluctuations de la population scolaire. Pour les quatre classes inférieures, l'Etat accorde une indemnité de 12 fr. 50 par mois et par élève ; pour les classes supérieures, elle est de 15 fr. Et, tandis que les enfants pauvres sont exempts de toute charge, ceux des parents aisés paient 5 à 6 fr. 50 par mois. Enfin l'Etat accorde mensuellement une somme de 27 fr. 50 pour la pension de chaque enfant indigent.

Depuis les dernières calamités dont le pays a tant souffert : invasion de saute-relles, peste bovine, disette, les Boers ont largement profité de ces écoles, bien qu'en leur for intérieur ils soient ennemis des créations officielles.

Quant au programme, il comprend la lecture, l'écriture, le calcul, le chant rituel et l'étude de la Bible ; dans les écoles des villes, on y ajoute la grammaire, l'histoire nationale et un peu de géographie, ainsi que le dessin et l'anglais pour les classes supérieures. Chaque district possède un conseil scolaire composé de trois ou quatre membres, qui est tenu de visiter une fois par trimestre toutes les écoles du ressort. Une fois par an, l'inspecteur d'Etat procède à des interrogations dans chaque école.

On a dit que c'est le maître d'école prussien qui a vaincu l'Autrichien à Sadowa et le Français à Sedan. Ne serait-ce point un peu l'instituteur boer qui a ébranlé jusque dans ses bases le soi-disant « colosse britannique » ?

Si tu ne veux pas écouter la raison, elle te donnera sur les doigts.

FRANKLIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La commission fédérale de maturité a été constituée comme suit avec entrée en fonctions à partir du 1^{er} janvier 1900, savoir : MM. le Dr F. Geiser, professeur à Zurich ; Dr F.-A. Forel, professeur à Morges ; Dr G. Finsler, recteur du gymnase littéraire à Berne ; Emile Frey, ancien conseiller fédéral à Berne ; Eugène Ruffy, ancien conseiller fédéral à Berne ; William Rosier, professeur à Genève ; Dr J. Bazzigher, recteur de l'école cantonale à Coire.

Nos félicitations, cordiales et sincères, à M. le professeur Rosier, notre excellent correspondant genevois. Nous sommes persuadé que M. Rosier rendra de précieux services au sein de cette commission et saura, en particulier, faire valoir les justes revendications des partisans de l'enseignement moderne.

Porrentruy, le 26 décembre 1899.

JURA BERNOIS. — Le comité de la section jurassienne de la Société des instituteurs de la Suisse romande se fait un plaisir et un devoir de recommander l'*Educateur* aux membres du corps enseignant du Jura Bernois et les invite chaleureusement à propager le journal parmi les collègues non-abonnés.

Au nom du Comité :

Le Président :

G.-A. CHATELAIN.

Le Secrétaire :

G. VAUCLAIR.

GENÈVE. — La mort a fait un nouveau vide dans les rangs du corps enseignant genevois et de la Société pédagogique. *Henri Court*, régent à Satigny, vient de succomber à une cruelle maladie qui le faisait depuis longtemps souffrir. Quoique jeune encore — il n'était âgé que de 38 ans — il avait déjà marqué sa trace. Comme maître, il était adoré de ses élèves ; plein d'une bienveillance inépuisable qui n'excluait pas la fermeté, il savait leur inculquer l'amour du bien et le culte de la patrie, dont il était lui-même épris. Comme homme et comme citoyen, il sera profondément regretté, non-seulement dans sa commune, mais dans le canton tout entier. Deux sociétés lui doivent beaucoup : la Société des carabiniers réunis de Satigny-Dardagny et la Fédération musicale des campagnes. Il s'était particulièrement voué à la création de ce dernier groupement dans lequel il était parvenu à faire entrer les sociétés chorales et instrumentales d'un grand nombre de nos communes ; les fêtes de la Fédération, qu'il organisait avec un soin et un tact auxquels chacun se plaisait à rendre hommage, sont encore dans toutes les mémoires. Dans le corps enseignant et dans les nombreuses sociétés dont il faisait partie, il ne comptait que des amis. Au bord de sa tombe, si prématurément ouverte, M. Charles Raymond, maître à l'École professionnelle, lui a adressé un dernier adieu au nom de ses collègues, M. Duboule a exprimé les regrets de la Fédération musicale, et M. Necker, maire de Satigny, a dit tous les services que Henri Court a rendus à cette commune. Plus d'un millier de personnes ont pris part aux obsèques. R.

NEUCHÂTEL. — **Un nouveau manuel.** Sous ce titre, dans le *National Suisse* du 9 décembre écoulé, M. P. E. Bonjour, professeur à l'École de Commerce de Neuchâtel, signale à l'attention des agriculteurs, des amis de l'agriculture et des instituteurs de campagne en particulier, le remarquable ouvrage de M. Léautey « *Manuel universel de comptabilité agricole, pratique et rationnelle* »

Messieurs les instituteurs qui voudront montrer à leurs élèves avancés comment on peut tenir les écritures d'une ferme de moyenne importance, trouveront de précieuses directions dans l'ouvrage signalé.

Un nouveau gymnase. Par arrêté du 11 décembre écoulé, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, sur un rapport du Comité des études à la commission scolaire et un rapport du Conseil communal, a décidé la transformation de

la 1^{re} division (garçons) de l'Ecole industrielle, en un gymnase comprenant une section littéraire, une section scientifique et une section pédagogique.

Cette décision sera soumise à l'approbation du Conseil d'Etat.

Le gymnase s'ouvrira dès le 1^{er} mai 1900.

Le chant populaire. Peut-être intéresserons-nous les lecteurs de l'*Educateur*, peut-être aussi rendrons-nous service à la cause du chant, en reproduisant ici quelques-unes des idées essentielles contenues dans deux circulaires que nous avons sous les yeux : l'une, du Comité central des Chanteurs neuchâtelois aux sections ; l'autre, du Département de l'Instruction publique aux Directions des Ecoles primaires et secondaires et au Corps enseignant primaire.

« Il est notoire que les sections de chants françaises sont généralement plus faibles, moins bien préparées que leurs sœurs de Suisse allemande.

Les localités allemandes ont à cœur de former avant tout des sections nombreuses et puissantes, tandis que dans la Suisse romande, les sections sont divisées presque en autant de groupes qu'il y a d'éléments ou de professions différentes.

Les sociétés allemandes ont plus de discipline, et leurs membres font preuve de plus de fidélité et de zèle aux répétitions ; elles savent, mieux que les sections françaises, conserver dans leur sein les vieux membres qui forment souvent le meilleur noyau des sociétés.

Les chanteurs de nationalité allemande ont, la plupart, de meilleures notions musicales que les français ; ils interprètent par conséquent mieux les enseignements du directeur et montrent plus de cohésion dans l'exécution.

A maintes reprises, la Commission d'Etat a signalé au Département de l'Instruction publique, l'insuffisance de la préparation musicale des candidats au brevet de connaissances primaires. Bon nombre d'aspirants et d'aspirantes se présentent à l'examen de chant et n'y font constater par les experts que la médiocrité de leurs connaissances. Les uns sont faibles en lecture rythmique, n'observent pas la mesure et paraissent même en ignorer la valeur ; d'autres parviennent péniblement à solfier une courte phrase musicale et, quant à l'exécution d'un chant lui-même, cet exercice n'est accompli que par le petit nombre. »

A cela, que dire ? ne devons-nous pas reconnaître que faits et causes ne sont que trop vrais ; et, serait-ce faire injure à nos confédérés des autres cantons romands, en disant que de pareilles constatations pourraient être faites chez eux aussi ? Hélas ! nous ne le croyons pas.

Amis chanteurs ! ressaisissons-nous donc, prenons tous notre part des responsabilités, et, tous aussi, redoublons d'énergie, de zèle et d'enthousiasme pour raviver le goût et la pratique du chant populaire. Alors, bientôt, demain, si vous le voulez, il ne sera plus vrai de dire que le Suisse romand chante moins et moins bien que le Suisse allemand.

Alors surtout, nous aurons fait trouver à nos populations romandes l'une des sources les meilleures, des jouissances pures et des bienfaisantes distractions.

CH. HINTENLANG.

VAUD. — Le nouveau plan d'études pour les écoles primaires. La Commission chargée de l'élaboration du nouveau plan d'études pour les écoles enfantines et pour les écoles primaires du canton de Vaud vient de terminer ses travaux. Elle a pris connaissance des remarques et des vœux formulés par les conférences des 60 cercles et en a tenu compte chaque fois qu'elle l'a pu.

Le nouveau plan d'études, approuvé par M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, porte la date du 1^{er} décembre 1899 et entrera immédiatement en vigueur.

Nous reviendrons prochainement sur cet important document et sur les progrès qu'il consacre.

— **Plus de bègues.** Ainsi que nous l'avons dit, M. le Professeur Berquand a été chargé par M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de donner une série de leçons contre le bégaiement. Contrairement à ce qu'en ont dit plusieurs journaux, ce cours n'était pas gratuit. Les frais (fr. 1500) en ont été supportés, les deux tiers par l'Etat et le tiers par la Commune de Lausanne.

Les plus bègues d'entre les bègues avaient été choisis: triste petite cohorte d'enfants nerveux, à la mine souvent angoissée, contractée, à la respiration entrecoupée, qui s'embarrassaient dans leurs phrases incohérentes.

Le cours est achevé; nous avons assisté à l'examen final. C'est un vrai miracle.

Des mines épanouies et souriantes. Chacun attend avec impatience son tour d'être examiné et s'il en est un qu'on oublie, il réclame doucement.

M. Berquand nous donne d'abord un aperçu de ce qu'est la méthode qu'il emploie dans les leçons. Sur des feuilles distribuées aux élèves, avec des dessins représentant la manière d'ouvrir la bouche pour les diverses voyelles, sont notés une quarantaine d'exercices de lecture: voyelles simples, diphtongues, consonnes après voyelle, voyelle après consonne, mille et une combinaisons destinées à assouplir les muscles de la gorge et de la langue. Ces exercices sont lus par tous les enfants en même temps, et, ils s'en acquittent avec un ensemble, avec un entrain qui fait plaisir; leur aimable professeur est obligé de les modérer.

Mais nous sommes impatients d'en arriver aux exercices individuels. Les enfants conservent, ils doivent conserver pendant quelque temps encore, cette diction lente et monotone, légèrement chantante, qu'ils ont apprise pendant les leçons; mais ce n'est que pour un temps; ils apprendront ainsi à parler distinctement et à ne pas bredouiller; l'essentiel est de voir ce qu'il en est de leur bégaiement.

L'un après l'autre, M. Berquand les appelle, leur fait lire un morceau — connu ou inconnu, peu importe, — réciter une poésie, puis leur pose quelques questions. Gentiment, calmement, garçons et fillettes répondent *sans hésiter, sans se reprendre, sans se répéter.*

Notre sentiment d'admiration à quelque chose de légèrement ému à la vue de cette transformation, car il ne s'agit pas seulement du fait matériel du bégaiement, mais de l'expression de tous ces visages qui sont aujourd'hui détendus par le sourire.

Nous consultons nos notes d'il y a trois semaines. Allant de 1 à 10, nous leur avions donné des points, suivant leur état, 10 représentant le plus fort bégaiement. Tous étaient entre 7 et 10. Mais il en est un pour lequel notre mémoire suffit amplement, nous avons simplement noté, à côté de son nom: effroyable. C'était une succession de hoquets convulsifs, rien d'autre.

Aujourd'hui, il lit et parle avec le même calme que les autres.

Telle est l'œuvre accomplie par M. Berquand parmi ces petits; s'ils ne savent pas lui exprimer leur reconnaissance en beaucoup de mots — même maintenant qu'ils savent les dire si bien — leurs yeux parlent assez. Et, l'examen fini, ils défilent devant leur professeur, lui tendent la main et prononcent bien nettement, sans accroc, mais lentement, suivant la méthode:

Bon-jour-mon-sieur, je-vous-re-mer-cie-beau-coup.

Maintenant ce n'est pas tout. Les enfants, cela est certain, sont parfaitement corrigés, et cela s'est fait en trois semaines. Mais ils doivent encore se surveiller, être surveillés, pendant quelque temps, afin qu'ils ne perdent point tout ou partie des résultats acquis. A leurs instituteurs et institutrices qui ont suivi le cours et les conférences, à leurs parents d'y pourvoir.

— **1899.** L'heure mélancolique de fin d'année est arrivée. Heure triste, où la pensée aime à se reporter aux jours écoulés, aux années passées; où l'on fait le bilan des semaines qui ne sont plus. Moments pénibles pour nous, instituteurs primaires, qui avons charge d'âmes. Que sont devenus nos conseils, nos exhorta-

tions ; quels sont les fruits de notre travail quotidien ? telles sont les réflexions qui nous assaillent en ces derniers jours de décembre. Mais ne nous laissons point aller au découragement. Au milieu de nos fêtes de famille, faisons ample provision de reconfort pour attaquer gaîment les trois mois d'hiver qui sont encore devant nous.

Sans briller d'un éclat particulier, l'année qui va se terminer, ne passera cependant pas inaperçue dans l'histoire scolaire de notre canton.

Dès son début, les conférences de cercle furent appelées à examiner un nouveau projet de plan d'étude. Elles ont fait un travail consciencieux et ont discuté soigneusement le programme qui leur était soumis. La commission qui l'avait préparé a examiné attentivement les objections et critiques qui lui ont été soumises et nous avons l'espoir que le plan d'étude définitif ne tardera pas à entrer en vigueur.¹

Plus tard, ce sont les conférences de district qui ont été réunies. Elles ont eu les deux questions suivantes à discuter : L'enseignement de l'arithmétique dans les degrés moyens et supérieurs des écoles primaires ; de la solidarité entre les membres du corps enseignant. Cette dernière question doit nous préoccuper tout particulièrement. Rechercher quels sont les moyens de faire des instituteurs et des institutrices les membres d'une famille forte et unie, c'est faire œuvre excellente au premier chef.

(A suivre.)

E. S.

Intérêts du corps enseignant. — Voici venir bientôt janvier et le remboursement du receveur pour la contribution à la pension de retraite. Un point interrogatif se pose à propos de la comparaison de deux articles du règlement du 30 avril 1897 sur les dites pensions.

Art. 10. — Les années de service doivent être complètes. Le temps qui s'écoule entre le moment où le régent quitte une place et celui où il entre dans une autre n'est pas compté ; et art. 17. — La contribution est payée par année civile. Elle est due proportionnellement au temps de service pendant l'année, à raison d'un quart de la contribution par trimestre ou fraction de trimestre.

Le régent qui a quitté une place jouit-il d'un droit de réduction sur sa contribution, proportionnel au temps écoulé jusqu'à l'entrée en une nouvelle place ?

Ou bien ce temps est-il simplement décompté des années de service pour l'obtention de la retraite et non pour la paie de la contribution ?

En est-il partout comme dans le district d'Aigle. Fin janvier ou premiers jours de février, on paie 50 francs ; puis, au printemps, on vous paie votre traitement pour les cours complémentaires. Ne pourrait-on pas faire cela comme dans un compte mutuel ? Que nous déboursions seulement la différence ? Ou qu'on ne nous fasse rien payer, j'entends pour ceux qui en sont encore dans leurs cinq premières années de fonction ?

EUG. MONOD.

REVUE DES JOURNAUX

Dans le *Journal d'Yverdon*, M. le Dr. Thiele, à Montreux, parlant des idées du philosophe Düring en matière d'éducation en arrive aux devoirs des écoliers : « Les ouvriers d'aujourd'hui réclament la journée de 8 heures ; or, combien d'enfants doivent travailler plus de 8 heures pour l'école seulement ? On peut répondre tous ! Mais que dire surtout de l'heure d'entrée en classe qui exige que les bambins commencent leurs cours à sept heures du matin ? » Appuyé. *Le nombre des leçons données aux enfants de 7 à 10 ans pourrait être sans inconvénient réduit d'un tiers.* (La Réd.).

Les *Deutsche Blätter für erziehenden Unterricht* donnent dans leur n° 37 une excellente étude sur *Les jeux des hommes* dû à la plume de notre ami M. Karl Muthesius, professeur à l'École normale de Weimar.

¹ Voir plus haut.

PARTIE PRATIQUE

A nos lecteurs.

POUR UN ANNIVERSAIRE

*Fuyez, fuyez, ô rapides années,
Tombez sans bruit dans le passé muet,
Tantôt de joie et d'espoir couronnées,
Tantôt gardant quelque austère secret.*

*Vous emportez la jeunesse et son rêve,
Vous flétrissez les roses du chemin,
Feuilles des bois qu'un vent d'automne enlève,
Vous dispersez les songes du matin.*

*Mais en fuyant vous livrez vos mystères,
Les grands secrets de la vie et du cœur.
Vous nous laissez les vérités sévères,
En nous ôtant les riantes erreurs.*

*Nous avions dit que la vie était belle,
Quand nous marchions dans les sentiers en fleur.
Le savions-nous ? que demandions-nous d'elle ?
Beau rêve d'or, étais-tu le bonheur ?*

*Elle a tenu bien plus que sa promesse ;
Nous avons vu grandir nos horizons ;
Nous vous jetons un adieu sans tristesse,
Rêves déçus, belles illusions.*

*Ce que la vie apporte, échange austère,
Vaut mieux encor que les rêves d'enfant :
La lutte à deux, le travail, la prière,
L'amour plus vrai, profond et confiant ;*

*Et ces rayons de la vérité sainte
Tombés d'en haut dans notre obscurité,
Jusqu'au moment, où, d'une ardente étreinte,
Nous saisirons l'éternelle beauté.*

*Fuyez, fuyez, ô rapides années !
Vous n'emportez ni l'amour ni l'espoir ;
Les biens réels qui vous ont couronnées
Ne craignent pas les approches du soir.*

M^{me} DE PRESSENSÉ.

A PROPOS D'UNE GRAMMAIRE

J'ai retrouvé l'autre jour, parmi les papiers qui nous servent à allumer le fourneau de la classe, un exemplaire sans couverture de la *Petite Grammaire du premier âge*, de P. Larousse. Mes yeux sont tombés sur l'épigraphe imprimée au frontispice de l'ouvrage et que je n'avais jamais remarquée jusqu'alors.

Elle est de Buffon ; la voici : « *On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y aurait souvent plus de raison à comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet.* »

En lisant cela, je suis devenu rêveur et me suis reporté au temps, pas très lointain, où moi-même j'étudiais, sous la direction de P. Larousse, les éléments de « notre belle langue française. »

Dans ce temps-là, nous commençons par le *commencement*, c'est-à-dire par la première page. Fait-on encore ainsi aujourd'hui ? je ne sais pas ; mais il nous semblait alors que la logique commandait de partir de 1 pour arriver à 166, dernière page du volume ! Il est vrai qu'on ne parlait pas encore d'enseignement éducatif, ni de concentration, ni de psychologie appliquée à l'éducation, toutes choses qui sont venues bouleverser singulièrement les très simples méthodes de la vieille dame Routine. — Nous commençons donc par : « *La grammaire est l'ensemble des règles du langage ;* » et plus loin : « *Les mots, parlés ou écrits, sont les signes de nos idées et les instruments du langage.* » Si nous trouvions cela simple et clair et substantiel, comme nous le promettait la préface, vous le comprenez facilement ! Je me rappelle cependant certain paragraphe que nous redisons avec plaisir : c'était celui des « *voyelles longues ou brèves.* »

a est long dans *plâtre* et bref dans *quatre*.

e est long dans *tête* et bref dans *trompette*.

o est long dans *côte* et bref dans *botte*. etc.

Il y avait dans ces exemples une cadence et des consonnances qui en faisaient une véritable chanson ! Notre livre nous parlait ensuite du *nom* ou *substantif* : « *Les êtres, c'est-à-dire tout ce qui existe dans la nature, (je crois bien que les premières éditions portaient : tout ce que Dieu a créé : c'était avant l'intervention du Conseil municipal de la Ville-Lumière, dans l'élaboration des manuels scolaires !) se divisent en trois grandes classes...* Et, dans l'exercice qui suivait, nous décidions sans appel que le *Volga*, *Sésostris* et *Dracon*, personnages familiers s'il en fût, étaient des *noms propres*, tandis que « *les lois écrites avec du sang* » étaient des *noms communs* ! Plus tard, nous faisons la connaissance du « *pronom pour nom,* » (nous ne nous soucions guère des parenthèses) et de « *Calypso qui ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse !* »

En revoyant tout cela, en songeant au prodigieux ennui qui se dégageait pour nous de toutes les pages, je ne puis m'empêcher de penser que celui qui inscrivit l'épigraphe de Buffon en tête de sa lexicologie des écoles, était ou un grand ironiste, ou un bon naïf ; car, s'il est des ouvrages qui ont travaillé à faire de nos enfants des perroquets, ce sont bien certains manuels de grammaire qui nous viennent par fournées d'au-delà du Jura. Je sais que la faute en est aussi bien aux maîtres qu'aux auteurs ; mais on achète un manuel pour s'en servir, et si le guide est mauvais, que peuvent faire ceux qui le suivent ?

Heureusement que nous commençons à comprendre chez nous que la grammaire s'apprend par la langue, ou plus exactement par le langage, et non la langue par la grammaire, et le Département vaudois de l'Instruction publique a fait une bonne action quand il a supprimé des fournitures gratuites, les « *Manuels de Grammaire* » et les « *Vocabulaires* » ; mais ce qu'il faudrait maintenant, ce serait un ouvrage pour les maîtres, et je ne pense pas qu'il soit besoin d'aller le chercher à l'étranger. Je suis persuadé qu'il y a chez nous, dans le domaine de l'enseignement en particulier, quantité de forces qui ne demandent qu'à être mi-

ses en valeur, et qu'un appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les expériences ne manquerait pas de produire d'excellents résultats.

Il est vraiment étrange que ce qui sort de chez nous soit plutôt apprécié à l'étranger, témoin le *Cours éducatif de langue maternelle du Père Girard*, couronné par l'Académie française et presque totalement ignoré par notre enseignement. S'il est un domaine où nous puissions et devons, nous, Suisses romands, vivre de notre propre fonds, c'est bien celui de l'enseignement, et j'ai souvent pensé que nous étions admirablement placés pour fondre en un tout harmonieux les qualités de la pédagogie allemande et celles de la pédagogie française. Nous ne sommes pas encore arrivés là ; mais il me semble que c'est un idéal qui en vaut un autre.

Là-dessus, je remets mon « Larousse » dans le casier des vieux papiers, en formant le vœu que le sort qui l'attend demain soit partagé par toutes ses sœurs, et même par un certain nombre de ses cousines. Comme tous les écoliers romands danseraient autour de ce feu de joie !

PAUL HENCHOZ.

LECTURE ET RÉCITATION

L'idiote.

Un jour, j'étais descendu dans la vallée pour remonter de l'autre côté sur un plateau de pâturages, au milieu duquel j'avais vu de loin les eaux d'un petit lac. Sans m'arrêter, j'avais dépassé une petite hutte humide, environnée de quelques arbres, et, d'un pas délibéré, je suivais un sentier vaguement indiqué par les pas des animaux au bord d'une eau rapide.

Déjà je me trouvais à plus d'un jet de pierre de la hutte, lorsque j'entendis retentir derrière moi un pas lourd et précipité ; en même temps, un souffle guttural, presque un râle, sortant de cet être qui me poursuivait et gagnait sur moi. Je me retournai et je vis une pauvre crétine, dont le goître ballotté par la course, oscillait pesamment d'une épaule à l'autre. J'eus grand' peine à retenir une expression d'horreur en voyant cette masse humaine s'avancer vers moi, se jetant alternativement de jambe en jambe. La monstre me fit signe d'attendre, puis s'arrêta devant moi en me regardant fixement de ses yeux hébétés et en me soufflant son râle dans le visage. Avec un geste négatif, elle me montra le défilé dans lequel j'allais m'engager, puis elle joignit les mains, pour me montrer que les rochers à pic barraient le passage. « Là, là ! » fit-elle en me désignant un sentier mieux tracé qui s'élève en lacets sur une pente inclinée et gagne un plateau pour contourner l'infranchissable défilé du fond. Quand elle me vit suivre son bon avis et commencer à gravir la pente, elle poussa deux ou trois grognements de satisfaction, m'accompagna du regard pendant quelque temps, puis s'éloigna tranquillement, heureuse d'avoir fait une bonne action.

Moins content qu'elle, je l'avoue, je me sentais humilié dans l'âme. Un être disgracié de la nature, horrible, une sorte de chose sans forme et sans nom, n'avait eu de repos qu'elle ne m'eût tiré d'un mauvais pas ; et moi, l'un de ces hommes fiers, moi qui savais être doué par la nature d'une certaine raison et qui en étais arrivé au sentiment de responsabilité morale, combien de fois n'avais-je pas laissé, sans rien leur dire, d'autres hommes, et même ceux que j'appelais amis, s'engager en des passages bien autrement redoutables qu'un défilé de montagnes ? L'idiote m'avait enseigné le devoir. Ainsi, même dans ce qui me semblait au-dessous de l'humanité, je retrouvais la bienveillance, si souvent absente chez ceux qui se disent les grands et les forts. Aucun être n'est assez bas pour tomber au-dessous de l'amour et même du respect.

ELISÉE RECLUS.

La causerie morale qui suivra la lecture du morceau précédent en extraira l'idée de la *solidarité humaine*, également développée dans cette poésie :

Le cheval de renfort.

Je l'avouerais, moi j'aime fort,
J'aime le cheval de renfort.

Tout au bas de la pente ardue
De notre rue,
Quand les chevaux de l'omnibus
N'en peuvent plus,
Cent fois j'ai vu la brave bête
Qui, toujours prête,
Semble, allant se faire accrocher,
Dire au cocher :
Je viens, attelle ta machine
A mon échine.
Depuis trop longtemps à l'écart,
Je veux ma part !
Tes autres chevaux, hors d'haleine,
Ont trop de peine,
Et moi, j'ai pris trop de repos.
Frais et dispos,
(Communiqué par Ernest Briod).

Je viens — heureux si je soulage
Tout l'attelage !
Bravo ! cheval ; moi j'aime fort
J'aime la bête de renfort !

Quand un brave homme est sans ressource
Lui dire : Tiens ! voici ma bourse ;
S'il est tombé, le relever ;
S'il va faillir, le raviver ;
Essuyer ses larmes, s'il pleure ;
L'aller trouver dans sa demeure
Quand il est seul, et de sa croix
Avec lui partager le poids,
C'est bien agir ; c'est faire en homme
Ce que fait ma bête de somme.

Bravo ! mon frère, j'aime fort
Oui, j'aime l'homme de renfort.

ARBOUSSE-BASTIDE.

Le bon dimanche.

Pierre et Paul jouaient un dimanche.
Il neigeait, la route était blanche ;
Voilà qu'une vieille passa.

Elle portait toute courbée,
Une grosse branche tombée
Que le vent de la nuit cassa.

En la voyant, Paul dit à Pierre :
« Pour arriver à sa chaumière,
La pauvre vieille a du chemin ! »

Pierre dit : « Vois comme elle tremble !
Il serait bien facile, ensemble,
De lui donner un coup de main. »

Les enfants avec politesse
Demandèrent à la pauvre
De porter son fardeau tous deux.

Et ce fut leur jeu du dimanche
De se charger de cette branche,
Crottés, mouillés, mais contents d'eux.

O. AUBERT.

COMPOSITION

Lettre à un frère ou à une sœur pour lui raconter comment s'est passé le premier jour de l'an dans votre famille.

X..., le 2 janvier 1900.

BIEN CHÈRE SŒUR,

Le jour de l'An s'est très bien passé dans notre famille. Si tu avais été au milieu de nous, notre joie eût été complète.

Comme d'habitude, les cloches ont annoncé le commencement de l'année. Nous avons veillé pour les entendre. Jamais le son des cloches ne m'a fait une impression aussi vive.

Aussitôt levé, je suis allé souhaiter la bonne année à papa et à maman. Tu peux te figurer la joie que j'ai éprouvée quand ils m'ont remis un magnifique outillage de découpeur avec une collection de modèles et une provision de planchettes ! J'avais bien souvent désiré une scie à découper, mais je n'aurais jamais osé leur demander de m'en acheter une. Aussi leur ai-je promis d'être encore plus sage que par le passé et de bien travailler à l'école.

Après déjeuner, je suis allé au culte avec papa et maman. Notre bon pasteur a parlé avec tant d'éloquence que plusieurs personnes étaient visiblement émues.

La société de chant a exécuté un beau chœur de circonstance qui a fait plaisir à tout le monde.

Après dîner, nous sommes allés rendre visite à grand-père et à grand'mère. Ils ont été très contents de la poésie que je leur ai récitée. Grand-père, en m'attirant à lui, m'a mis dans la main... une pièce de cinq francs ! Oh ! comme elle brille, cette pièce, je ne me lasse pas de la regarder ! Je n'ai nulle envie de la dépenser, je la mettrai à la Caisse d'épargne avec les deux francs que je possédais déjà. Grand'mère me réservait aussi une agréable surprise : elle m'a donné un splendide exemplaire du dictionnaire illustré de P. Larousse, qui me sera d'une grande utilité.

A quatre heures, l'oncle Charles est arrivé avec tante Berthe, cousin Jules et cousine Jeanne, à qui maman a donné une charmante poupée habillée des pieds à la tête et papa une jolie petite poussette. Cousin Jules a aussi été comblé de cadeaux. Grand-père et grand'mère étaient très heureux au milieu de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Chacun a parlé de toi. Grand'maman avait les larmes aux yeux en lisant ta dernière lettre.

Pendant que nos parents causaient et que Jeanne s'amusait avec sa poupée, j'ai joué au loto avec cousin Jules, puis nous avons feuilleté ensemble plusieurs volumes de *La Famille*.

Après le souper, qui a été un vrai régal pour tout le monde, chacun a embrassé grand-père et grand'mère et nous sommes rentrés à la maison très contents de notre journée.

J'espère que, malgré la distance qui nous sépare de toi pour quelques mois encore, tu as aussi bien commencé la nouvelle année et que nous aurons bientôt de tes nouvelles.

Ton frère qui t'aime.

ANDRÉ.

DICTÉES

Le soleil.

Le soleil est un astre. Il nous éclaire pendant le jour. Sa lumière est brillante. Sa chaleur est bienfaisante ; elle fait croître les plantes, épanouir les fleurs et mûrir les fruits. Elle fait fondre la neige et évaporer l'eau. Sans le soleil, la terre serait un désert ; les plantes, les animaux et l'homme ne pourraient pas y vivre. La terre tourne autour du soleil. L'orient ou levant est le côté où le soleil se lève ; l'occident ou couchant est le côté où le soleil se couche.

L'enfant et l'abeille.

Henri était un aimable petit garçon, mais il n'aimait pas le travail ; il négligeait tous ses devoirs et affligeait par sa paresse ses parents et ses maîtres. On l'encourageait, on le réprimandait, tout était inutile ; on ne le corrigeait pas. Henri n'était pourtant pas méchant, mais il n'avait pas de patience ; très souvent il commençait un travail et il n'avait pas le courage de le continuer.

Un jour, l'enfant jouait seul au jardin. Tout à coup il remarqua une petite abeille très occupée ; elle voltigeait de fleur en fleur, de l'œillet à la rose et ne restait jamais inactive. Au bout de quelques moments, elle retourna à sa ruche, mais bientôt elle fut de retour et recommença à voltiger d'une fleur à l'autre. La mère de Henri arriva dans ce moment. « Maman, dit l'enfant, pourquoi cette abeille voltige-t-elle ainsi et ne reste-t-elle jamais tranquille ? » « Mon fils, dit la mère, cette humble abeille a commencé ce printemps un long travail et le terminera seulement l'automne prochain ; ne donne-t-elle pas au paresseux un très bon exemple ? »

1. *Permutation*. — Dire : Jules et Henri étaient deux, etc.

2. *Verbes en cer et en ger*.

(Banderet et Reinhard. Grammaire et lectures françaises Schmid, Franke et Cie, Berne).
Communiqué par H. QUAYZIN.

Les éponges.

Les éponges sont infiniment variées et appartiennent à des espèces diverses. Les unes ont un tissu grossier, une teinte rougeâtre, et ne sont employées que pour le lavage des vitres et des carreaux ; les autres, moins rudes et d'un travail plus achevé, servent comme éponges de toilette des petites bourses ; quelques-unes, composées d'alvéoles siliceux, ne possèdent ni flexibilité ni élasticité et se brisent ainsi que le verre ; quelques autres sont les éponges de luxe, délicates, légères, couleur d'or, d'une finesse et d'une régularité exquisés, véritables objets d'art.

On pêche les éponges dans toutes les mers intertropicales où le fond est favorable, et jusque dans la Méditerranée où l'on en trouve en abondance sur les côtes des îles grecques et sur celles de Syrie.

L'éponge de Syrie, que des plongeurs vont chercher à vingt brasses sous l'eau, est le chef-d'œuvre des spongiaires méditerranéens. D'un blond tendre, tissée avec symétrie et harmonie, légère, mœlleuse, veloutée, arrondie, elle a toutes les qualités du genre.

Communiqué par J. BAUDAT.

DUBARRY (*La mer.*)

GÉOGRAPHIE LOCALE

Degré inférieur.

Les sujets que nous traitons brièvement ci-après ont surtout pour but de montrer le parti que l'école peut tirer des observations faites par l'enfant hors de la classe. On sait que la plupart de ces remarques nécessitent souvent un complément d'informations ; ce sera l'objet d'excursions scolaires régulièrement conduites.

PREMIÈRE QUESTION. — *Que pouvez-vous remarquer dans la rue (ou sur la route) ?*

De chaque côté de la rue, il y a un trottoir pavé. La rue est empierrée et légèrement bombée. La pluie n'y pénètre pas ; elle coule à gauche et à droite dans des rigoles qui aboutissent au canal voisin. Dans la rue, il y a parfois beaucoup de poussière. Pour quelle raison ? Quand n'y en a-t-il pas ?

La principale rue du village (ou de la ville) est large. Evaluation en pas ou en mètres. Elle se dirige du sud au nord, en suivant une pente montante assez régulière, puis elle oblique à l'ouest. Faire montrer ses directions.

La rue passe sur un canal ; à cet endroit elle est bordée des deux côtés d'une forte barrière en fer. Pourquoi ? Sur la route (ou dans la rue) on rencontre des personnes, des animaux (lesquels ?) et des chars. Que transportent ceux-ci ?

Au bord de la rue, on remarque des réverbères. A quoi servent-ils ?

Au carrefour de la route, à l'entrée du village, se trouvent deux poteaux indicateurs. Quelle inscription portent-ils ?

Plus loin, le long du talus sont placés des boute-roues de distance en distance. Pourquoi ?

DEUXIÈME QUESTION. — *Qu'est-ce qui limite ou touche la route (ou la rue) de chaque côté ?*

À gauche. Une grande maison, une place publique, un chemin, un hangar, des jardins, un mur (évaluer la longueur en pas), une prairie, une haie, une route qui va à X., un petit bois, des champs.

À droite : La maison d'école, la route de la gare, une maison d'habitation, un verger, avec des pommiers, des poiriers, des pruniers, un étang, des saules, un marais, un sentier qui arrive à la scierie, un chantier de charpentier, une forge, un ruisseau.

TROISIÈME QUESTION. — *Quelles espèces d'arbres, d'arbustes ou de fleurs avez-vous remarqués sur votre parcours, en venant à l'école ?*

1. *Arbres* : des tilleuls à gauche, sur la place publique ; des sorbiers dans les jardins ; des pommiers, des poiriers, des pruniers, des cerisiers, des noyers dans les vergers et dans les champs ; des peupliers et des saules, près de l'étang et dans les marais ; quelques sapins et des chênes dans le petit bois.

2. *Arbustes* : des buissons d'épines, de saules et de coudrier dans la haie ; des rosiers, des groseilliers dans les jardins ; des ronces et des églantiers au bord du bois ; des clématites et du lierre le long du mur qui borde le parc du château.

3. *Fleurs et plantes herbacées* : des renoncules, des potentilles, des véroniques dans le fossé qui borde la route ; des pâquerettes le long de la prairie ; des lamiers près de la haie ; des orties, des chardons et des morelles sur le talus de la route ; du plantain, du trèfle et des graminées dans les prairies.

QUATRIÈME QUESTION. — *Nommez les animaux que vous avez vus et dites où vous les avez observés.*

1. *Animaux voyageant dans la rue* : des chevaux, des bœufs, des chiens, des chats ; parfois des troupeaux de vaches et de moutons.

2. *Dans les champs* : des animaux domestiques ; des lièvres, des écureuils, des taupes, des souris ; des oiseaux, des papillons, des abeilles, des moucheron, des grillons, des fourmis, des lézards, des limaçons, etc.

3. *Dans l'eau* : des écrevisses, des grenouilles, des crapauds, des salamandres, des poissons.

4. Lesquels de ces animaux avez-vous vus *courir, nager, bondir, ramper, voler* ?

5. Lesquels avez-vous vus et non entendus ? Lesquels avez-vous vus et entendus ?

CINQUIÈME QUESTION. — *Enumérez les travaux que vous avez vu faire par l'homme.*

1. *En plein air* : voyager, labourer la terre, semer le blé, couper du bois, scier un arbre, etc.

2. *Dans la maison* : soigner le bétail, battre le blé, réparer des outils, fabriquer un meuble, écrire, lire, etc.

On comprend facilement que les questions peuvent se multiplier et se modifier suivant les circonstances. Nous avons choisi d'abord celles que peuvent résoudre facilement de jeunes élèves.

U. BRIOD.

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur.

Densité. — Recherche de la densité.

I. *Calcul oral.*

1. Une poutre de 12 dm^3 pèse 9 kg. Quelle est la densité de ce bois ?

Réponse : 0,75.

2. Un bloc de plomb de $0,04 \text{ m}^3$ pèse 460 kg. Cherchez la densité du plomb ?

Réponse : 11,5.

3. 1 hl. de lait pèse 103,2 kg. Quelle est la densité de ce liquide ?

Réponse : 1,032.

4. 25 litres d'alcool pèsent $22 \frac{1}{2}$ kg. Quelle est la densité de l'alcool ?

Réponse : 0,9.

5. 2 dl. de mercure pèsent 2720 g. Quelle est la densité du mercure ?

Réponse : 13,6.

II. *Calcul écrit.*

1. Une barre de fer, longue de 2,56 m., large de 0,25 m. et épaisse de 0,125 m. pèse 620 kg. Cherchez la densité du fer ? *Réponse : 7,75.*
2. Pour transporter un bloc de marbre long de 1,92 m., large de 625 mm. et épais de 375 mm., on a payé f. 9. Les frais de transport sont de f. 0,80 par quintal. Quelle est la densité du marbre ? *Réponse : 2,5.*
3. Une poutre en sapin, longue de 5,12 m., large de 375 mm. et épaisse de 25 cm., pèse 192 kg. Quelle est la densité du sapin ? *Réponse : 0,4.*
4. Vide, un tonneau pèse 43 kg. et plein d'eau 293 kg. Si on le remplit de vin, son poids n'est plus que de 291 kg. Cherchez la densité du vin ? *Réponse : 0,992.*
5. Une bouteille vide a un poids de 528 g. Pleine d'eau, elle pèse 1328 g. et pleine d'huile 1260 g. Quelle est la densité de l'huile ? *Réponse : 0,915.*

F. MEYER.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Compte de mon fermier.

J'ai un domaine de ha. 18,4 loué fr. 92,50 l'ha. Pendant le courant de l'année j'ai reçu du fermier :

- 1° Un porc gras de kg. 178 à fr. 1,12 le kg.
- 2° 1 à compte de fr. 420.
- 3° 5 stères de hêtre à fr. 12,50 ; 200 fagots à fr. 18 le %.
- 4° Un second à compte de fr. 600.
- 5° 480 l. de lait à c. 12,6 le l.
- 6° 195 kg. d'avoine à fr. 0,18 le kg.
- 7° 320 kg. de blé à fr. 0,21 le kg.
- 8° 398 kg. de pommes de terre à fr. 7 le q.
- 9° Il m'a fait 24 charrois à fr. 2,50 ; 12 dits à fr. 4 et 2 à fr. 10.

Sachant que j'ai payé pour lui à la recette du district fr. 35,60 pour impôts, lequel redoit et combien.

Compte de mon fermier.

DOIT AVOIR

	Fr.	C.	Fr.	C.
Fermage ha 18,4 à fr. 92,50	1702	—		
Reçu 1 porc, kg. 178 à fr. 1,12			199	36
» 1 à compte			420	—
» 5 stères hêtre à fr. 12,50			62	50
» 200 fagots à fr. 18 le cent.			36	—
» 1 à compte.			600	—
» 480 l. lait à c. 12,6 le l.			60	48
» 195 kg. avoine à fr. 0,18 le kg.			35	10
» 320 kg. blé à fr. 0,21			67	20
» 398 kg. pommes de terre à fr. 7 le q.			27	86
Il m'a fait divers charrois			128	—
J'ai payé pour lui	35	60		
Balance : il me redoit			101	10
Sommes égales	1737	60	1737	60

J. BAUDAT.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, met au concours l'élaboration des manuels ci-après :

- a). Recueil de problèmes et d'exercices d'arithmétique à l'usage des élèves des degrés intermédiaire et supérieur de l'école primaire;
- b). Recueil à l'usage des institutrices et des instituteurs, pour l'enseignement de l'arithmétique dans les trois degrés de l'école primaire;
- c). Manuel pour l'enseignement du chant dans les trois degrés des classes primaires;
- d). Manuel pour l'enseignement des éléments de sciences naturelles et l'économie domestique, dans les degrés intermédiaire et supérieur.

Le concours sera fermé le 31 octobre 1900. Le Département pourra toutefois, s'il le juge nécessaire, prolonger ce délai, ou ouvrir un nouveau concours pour l'un ou l'autre des manuels indiqués ci-dessus.

Les travaux envoyés porteront une épigraphe reproduite avec le nom de l'auteur sur une feuille mise sous pli cacheté.

Les manuscrits seront soumis à une commission nommée par le Département. Une somme de fr. 3000 est destinée, en tout ou en partie, à récompenser les meilleurs travaux dont la publication ne sera pas décidée. Les auteurs de ceux qui seront adoptés recevront un tant p. 0/0 par exemplaire sorti de presse, ou une somme fixe payée une fois pour toutes. Ces derniers pourront être appelés à revoir leur manuscrit en tenant compte des observations faites par la commission d'examen. L'élaboration définitive d'un manuel pourra aussi être confiée à deux ou trois personnes, si leurs travaux se complètent avantageusement les uns les autres.

Il y aura lieu de tenir compte des prescriptions du nouveau Plan d'études pour les écoles primaires. De plus, au sujet de chaque manuel en particulier, il est fixé ce qui suit :

a). Le recueil d'arithmétique destiné aux élèves sera établi pour chaque degré; celui du maître comprendra en plus la matière nécessaire pour l'enseignement de cette branche dans le degré inférieur et les réponses aux questions contenues dans celui de l'élève, il y sera fait en même temps une place suffisante au calcul oral.

b). Le manuel de chant sera composé d'une partie théorique très élémentaire, de chants à 1, 2 et 3 voix bien gradués et d'exercices de solfège en rapport avec ceux-ci; pour les morceaux à 4 voix, on fera un choix de quelques psaumes et cantiques.

c). Le manuel concernant les sciences naturelles et l'économie domestique, y compris les gravures intercalées, ne devra pas dépasser 400 pages d'impression, format in-8° (livre de lecture du degré supérieur). La partie concernant l'économie domestique pourra, cas échéant, faire l'objet d'un concours à part; l'étendue de ce travail spécial ne devra toutefois pas exiger plus de 100 pages d'impression du format ci-dessus.

Les travaux seront envoyés, dans le délai prescrit, au *Bureau des fournitures scolaires*.

Lausanne, le 28 décembre 1899.

Le Chef du Département,
RUCHET.

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

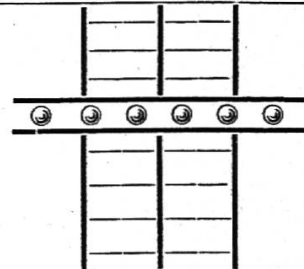
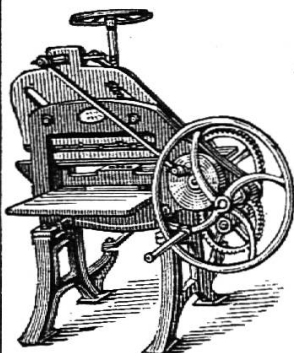
Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
 toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

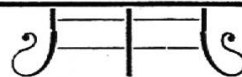
Amidon et
Colle forte



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de Zurich.



INSTALLATION COMPLÈTE
 avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
 Ciseaux, Ploirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

SAISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.

Pardessus. — Manteaux flotteurs. — Pélerines.

Gilets de chasse.

Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

N ^o	A 2 voix	Prix nets	N ^o	A 3 voix	Prix nets
1.	<i>Bischoff, J.</i> , La Fileuse (Major David)	0,15	24.	<i>Kling, H.</i> , - <i>Weber</i> , Freyschütz : Cueillons la fleur	0,25
	A 3 voix		25.	» » » Devant la jeunesse	0,25
2.	<i>Kling, H.</i> , Dieu qui gardes la patrie	0,25	26.	» - <i>Donizetti</i> , Fille du Régiment : Prière	0,25
3.	<i>Kling, H.</i> , Pastorale	0,25	27.	» - <i>Auber</i> , La Muette de Portici : Prière	0,25
4.	» L'Oraison Dominicale	0,25	28.	» - <i>Mendelssohn</i> , Elie, Trio des anges	0,25
5.	» Soyons unis	0,25	29.	» - <i>Boieldieu</i> , Dame blanche : Chœur des montagnards	0,25
6.	» Solitude	0,25	30.	» Chœur des ménestrels	0,25
7.	» La Fileuse	0,25	31.	» La vieille Berner Marche	0,25
8.	<i>North, C.</i> , 6 chants de Noël	0,25	32.	» - <i>Spohr</i> , Puissance de Dieu	0,25
9.	<i>Bischoff, J.</i> , La Fileuse	0,25	33.	<i>Kling, - Kreutzer</i> , Une nuit à Grenade : Chœur pastoral	0,25
10.	<i>Kling, H.</i> , Chant de Noël	0,25	34.	» » Sur la montagne	0,25
11.	<i>Chassain, R.</i> , La Noël des petits enfants	0,25	35.	» » Prière du soir	0,25
12.	<i>North, C.</i> , Là-haut	0,25		A 2 voix	
13.	» La Chanson des étoiles	0,25	36.	<i>Mendelssohn</i> , Songe d'une Nuit d'été : Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano	0,50
14.	» Les Chanteurs des Alpes	0,25	37.	<i>Kling, A.</i> , Fils. L'Avalanche. Scène alpestre	0,50
15.	» Les Clochettes bleues	0,25	38.	<i>Adam, A.</i> , Cantique de Noël	0,25
16.	» Le Chasseur suisse	0,25	39.	» Les enfants du pays	0,50
17.	» Le Livre de la vie	0,25	40.	<i>Mayor, G.</i> , Les cadets suisses	0,30
18.	<i>Kling, H.</i> , - <i>Mozart</i> , Flûte enchantée, Hymne	0,25		A 3 voix égales	
19.	» » La fée du logis	0,25	41.	<i>Hochstetter, C.</i> , Op. 22. L'Harmonie. 12 mélodies originales	0,50
20.	» » Pour avoir un charme vainqueur	0,25			
21.	» » Bientôt s'enfuira notre enfance	0,25			
22.	» » Charmante musique	0,25			
23.	» - <i>Weber</i> , Freyschütz : C'est la voix	0,15			

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Opérettes et Duos, etc.

Comédies, Drames, etc.

Envois en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. LUGER 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Rosler , William, prof.,	Genève.	MM. Dérianz , J.,	Dizy.
Grosgrin , L., inst.;	Genève.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.,	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Visinand , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Cloux , F.,	Essertines.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Lambert , T.,	Concise.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Mézières.
MM. Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		
Tessin : M. Nizzola.			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire,	Lausanne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier,	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif,	Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire,	Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président,	Lutry.		

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne.

Ouvrages recommandés aux bibliothèques populaires.

Scènes valaisannes , par L. Courthion	3 50
Notre père qui êtes aux cieux! Roman par Isabelle Kaiser	3 50
La revanche du passé. Roman par Eugénie Pradez	3 50
L'Inquiet. Roman par S. Cornut	3 50
Constant , par O. Huguenin. Nouvelle illustrée par l'auteur	4 —
Ame de jeune fille , par Hirondelle. (Nouvelle bibl. des jeunes filles.)	3 —
Des Ombres qui passent. Roman par Harraden	3 50
Vieilles idylles , par Maclaren. Trad. de l'anglais	3 —
Annunziata. Roman par Maryan	3 —
Humbles vies. Roman par Ad. Ribaux	3 50
Pauvre Rougeaude. Roman par Doutrebande	3 50
Sentinelles, prenez garde à vous , par M. Serdo. Trad. de l'italien	3 50
Les Anglais aux Indes et en Egypte , par E. Aubin	3 50
Les Chinois chez eux , par Ed. Bard. Avec 12 planches hors texte	4 —
En Indo-Chine (1894-1895) , par le comte Barthélemy	4 —
Souvenirs d'Angleterre et d'Italie , par Mme Aug. Craven	4 —
A Madagascar, hier et aujourd'hui , par Mme Elisée Escande	2 50
Heures d'Afrique , par J. Lorrain	3 50
La vie américaine , par P. de Rousier.	
I. <i>Rouches, fermes et usines</i>	3 50
II. <i>L'éducation et la société</i>	3 50
Les campagnes des armées françaises (1792-1815) , par Vallaux	3 50
Le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du Sud , par G. Aubert.	
Avec Illustrations	3 50
Schweizer Kochbuch. Verfasst und herausgegeben von A. Buchhofer.	
Un beau vol. in-8. Broché 10 —. Relié	11 50

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

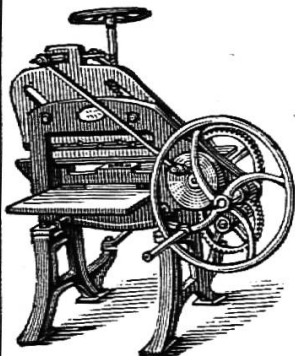
Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
 toute espèce de

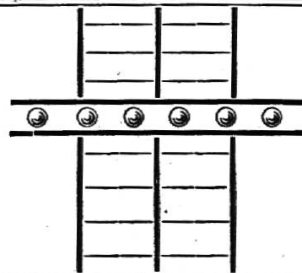
PAPIERS, CARTONS, TOILES



Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLÈTE
 avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
 Ciseaux, Ploirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi

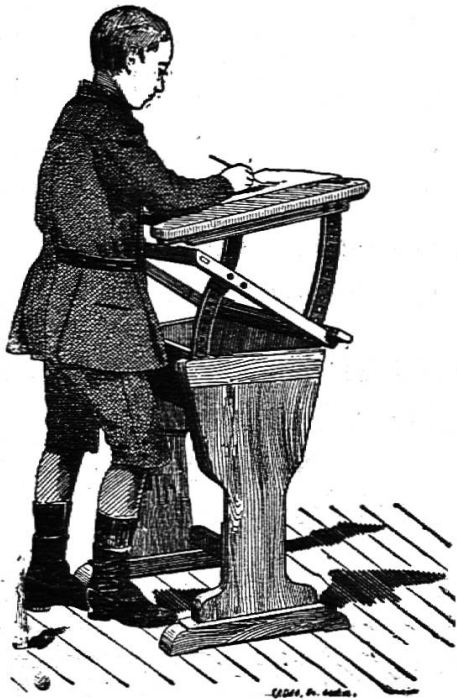


Adoptées par les Ecoles de Zurich.



PUPIETRES HYGIENIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE
 Système breveté \oplus 39°5 — Modèle déposé.

PUPIETRES POUR FAMILLE S'ADAPTANT A TOUTES LES TAILLES (1 place.)



Dessin.



Ecriture.



Lecture.

N° 7 Bois verni Fr. 50
 » Chaise vernie » 7

Prospectus gratis.

Travail assis et debout.

MONSIEUR,

Les tables pupitres système Mauchain dont j'ai fait l'acquisition pour servir à mes enfants, remplissent admirablement le but que je me proposais. Par les différentes positions rationnelles que l'on peut faire prendre à la tablette, suivant que l'on veuille lire ou écrire, mes enfants ont perdu l'habitude des mauvaises positions qu'ils prenaient

en travaillant sur les tables ordinaires; un point essentiel est qu'ils travaillent alternativement assis ou debout.

Signé: Max JOUFFRET.